FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

1. IDENTIFICATION

Identificateur de produit

Nom de produit : DP-LUBRICANT RED

Cat. No. 40700070, 40700071, 40700072

Dimension de l'emballage : 1 L; 5 L; 10 L

Usage recommandé et restrictions d'utilisation

Utilisation : Agent réfrigérant et lubrifiant destiné au meulage et au polissage des échantillons matérialographiques.

Utilisations déconseillées: Aucune contre-indication n'est identifiée. (*)

Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Fournisseur :
Struers Ltd
7275 West Credit Avenue
Ontario L5N 5M9 Mississauga
Canada
Tel:+1 (905) 8148855

Responsable de la préparation de la fiche signalétique:
Responsable de la préparation de la fiche signalétique: DHI
Toutes les questions concernant le contenu de cette fiche technique doivent être transmises à :
struers@struers.dk

Numéro de téléphone à composer en cas d'urgence

Alberta & NWT:
PADIS: 1-800-332-1414
British Columbia:
DPIC: 604-682-5050 / 1-800-567-8911
Ontario:
Centre antipoison: 1-800-268-9017
Québec:
Centre antipoison: 1-800-463-5060

Infotrac:
1-800-535-5053
Struers CAN:
+1 (905) 8148855
(Seulement pendant des heures d'ouverture)

2. IDENTIFICATION DES DANGERS

Classification du produit dangereux

SIMDUT 2015: Le produit n'est pas classifié.

Éléments d'étiquetage

Suivant les informations relatives à la composition chimique données par le fabricant, le produit n'est assujetti ni à une classification, ni à un étiquetage.

Autres dangers

PBT/vPvB: Aucune information disponible.

3. COMPOSITION/INFORMATION SUR LES INGRÉDIENTS

Mélanges

Le produit contient : lubrifiants et eau.

SIMDUT 2015:

% :	No. CAS :	No CE :	No d'Enreg. REACH:	Nom chimique :	Classification du risque:	Obs. :
85-95	7732-18-5	231-791-2	-	Eau	-	
<0,1	67109-27-7	266-577-8	-	Matiére colorante rouge (C. I. Acid Red 211)	Toxicité aquatique chronique catégorie 2	

4. PREMIERS SOINS

Description des premiers soins

Inhalation : Aller à l'air frais et se reposer.

Contact avec la peau : Rincer avec de l'eau.

Contact avec les yeux : Rincer immédiatement et abondamment à l'eau pendant au moins 15 minutes. Enlever les lentilles de contact et bien écarquiller l'oeil. En cas d'irritation prolongée, se rendre aux urgences et apporter cette fiche.

Ingestion : Rincer immédiatement la bouche et boire beaucoup d'eau. Surveiller la personne. Si la personne a un malaise, la transporter à la salle d'urgence avec cette fiche.

Symptômes et effets les plus importants, qu'ils soient aigus ou retardés

Symptômes/effets: Voir section 11 pour les informations plus détaillées sur les effets sur la santé et les symptômes.

Mention de la nécessité d'une prise en charge médicale immédiate ou d'un traitement spécial

Soins médicaux: Traiter de manière symptomatique.

5. MESURES À PRENDE EN CAS D'INCENDIE

Agents extincteurs

Moyens d'extinction : Choisir le moyen d'extinction d'incendie en tenant compte d'autres produits chimiques éventuels.

Agents extincteurs inappropriés: Aucune mesure particulière.

Dangers spécifiques du produit dangereux

Risques particuliers : Aucune mesure particulière.

Conseils aux pompiers

Équipement de protection pour le personnel de lutte contre le feu : Choix de l'appareil respiratoire pour la lutte contre l'incendie : Conformément aux règles générales de l'entreprise pendant un incendie.

6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTEL

Précautions individuelles, équipement de protection et mesures d'urgence

Pour le personnel ne faisant pas partie des services d'urgence:	Éviter le contact avec la peau et les yeux. Pour obtenir des informations sur la protection individuelle, voir la rubrique 8.
Pour le personnel des services d'urgence:	Pas de recommandations spécifiques. Pour obtenir des informations sur la protection individuelle, voir la rubrique 8.

Précautions pour la protection de l'environnement

Précautions pour la protection de l'environnement:	Éviter le rejet dans les environnements terrestres et les cours d'eau.

Méthodes et matériaux pour le confinement et le nettoyage

Méthodes de nettoyage :	Endiguer et absorber les déversements à l'aide de sable, de sciure de bois ou similaires.

Référence à d'autres articles

Références :	Pour obtenir des informations sur la protection individuelle, voir la rubrique 8. Pour obtenir des informations sur l'élimination, voir la rubrique 13.

7. MANUTENTION ET STOCKAGE

Précautions relatives à la sûreté en matière de manutention

Manipulation :	Éviter le contact avec la peau et les yeux. Suivre les règles de bonnes pratiques chimiques.
Mesures techniques :	Utiliser des méthodes de travail qui minimisent le contact.
Précautions techniques :	Une aspiration ponctuelle est recommandée.

Conditions de sûreté en matière de stockage, y compris les incompatibilités

Précautions techniques de stockage :	Aucune prescription particulière.
Conditions de stockage :	Conserver dans l'emballage d'origine à fermeture étanche. Conserver à température ambiante.

Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Utilisation(s) particulière(s):	Aucune information disponible.

8. CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

Paramètres de contrôle

Valeurs limites ne sont pas assignées.

Contrôle de l'exposition

Mesures techniques:	Une aspiration ponctuelle est recommandée.
Protection individuelle:	Choisir l'équipement de protection conformément aux normes en vigueur et en co-opération avec le fournisseur de l'équipement de protection.
Protection respiratoire:	Le système de protection des voies respiratoires n'est pas nécessaire sous des conditions normales d'utilisation.
Protection des mains:	En cas de risque de contact : Porter des gants de protection. Les gants en nitrile sont recommandés. Épaisseur: >= 0,3 mm (*)
Protection des yeux :	En cas de risque d'éclaboussures : Porter des lunettes de protection/masque facial.
Protection de la peau :	Aucune prescription particulière.
Contrôle d'exposition lié à la protection de l'environnement :	Non disponible.

9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Forme :	Liquide.
Couleur:	Rose.
Odeur :	Type savon doux
Seuil olfactif:	Non disponible.
pH :	env. 7,2
Point de fusion :	env. 0°C / 32°F
Point d'ébullition :	env. 100°C / 212°F
Point d'éclair :	Non disponible.
Taux d'évaporation:	Non disponible.
Inflammabilité (solide, gaz):	Non disponible.
Limites d'explosion :	Non disponible.
Pression de vapeur :	Non disponible.
Densité de vapeur:	Non disponible.
Densité relative :	1,0
Solubilité :	Soluble dans l'eau.
Coefficient de partage (n-octanol/eau) :	Non disponible.
Temperature d'auto-inflammation (°C):	Non disponible.
Température de décomposition (°C) :	Non disponible.
Viscosité:	Non disponible.
Propriétés explosives:	Non disponible.
Propriétés comburantes:	Non disponible.

Autres informations

Autres données:	Composés organiques volatils (COV) : 0 g/l (calculé)

10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Réactivité

Réactivité : Aucunes informations disponsibles.

Stabilité chimique

Stabilité : Stable aux températures normales.

Risque de réactions dangereuses

Réactions dangereuses: Aucunes informations disponsibles.

Conditions à éviter

Conditions/matières à éviter : Rien de particulier

Matériaux incompatibles

Matières incompatibles: Aucune information disponible.

Produits de décomposition dangereux

Produits de décomposition dangereux : Aucun particulièr.

11. DONNÉES TOXICOLOGIQUES

Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë (orale):	Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
Toxicité aiguë (dermique):	Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
Toxicité aiguë (par inhalation):	Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
Corrosion/Irritation cutanée :	Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
Lésions oculaires graves/irritation oculaire :	Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
Sensibilisation respiratoire ou cutanée :	Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
Mutagénicité sur les cellules germinales :	Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
Cancérogénicité :	Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis. National Toxicology Program (NTP): Non. CIRC Ne pas listé.
Toxicité pour la reproduction :	Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
Toxicité pour certains organes cibles - exposition unique:	Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
Toxicité pour certains organes cibles - exposition répétée:	Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
Danger par aspiration :	Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
Inhalation :	Non pertinent à des températures de travail normales. En cas d'échauffement, il y a risque de formation de vapeurs irritantes.
Contact avec la peau :	Un contact prolongé peut entraîner des rougeurs et de l'irritation.
Contact avec les yeux :	Des éclaboussures peuvent provoquer une irritation.
Ingestion :	Aucun effet nocif connu en cas d'ingestion de quantités susceptibles d'être ingérées accidentellement.
Effets spécifiques :	Aucun connu.

12. DONNÉES ÉCOLOGIQUES

Ecotoxicité

Écotoxicité : N'est pas classé comme dangereux pour l'environnement.

Persistance et dégradation

Dégradabilité : Le produit est biodégradable à 80%.

Potentiel de bioaccumulation

Potentiel de bio-accumulation : Aucune donnée sur la bioaccumulation n’est disponible.

Mobilité dans le sol

Mobilité : Aucunes informations disponsibles.

Résultats des évaluations PBT et vPvB

PBT/vPvB: Aucune information disponible.

Autres effets nocifs

Autres effets nocifs : Aucune information disponible.

13. DONNÉES SUR L’ÉLIMINATION

Méthodes de traitement des déchets

Résidus : Éliminer les déchets et résidus conformément aux règlements municipaux.

Emballages contaminés : Éliminer les déchets et résidus conformément aux règlements municipaux.

14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

Le produit n'est pas soumis à la réglementation internationale sur le transport des marchandises dangereuses (IMDG, ICAO/IATA, TMD).

Numéro ONU

No UN: -

Désignation officielle de transport de l'ONU

Désignation officielle de transport : -

Classe(s) de danger relative au transport

Classe : -

Groupe d'emballage

PG: -

Dangers environnementaux

Polluant marin: -

Substance dangereuse pour l'environnement: -

Précautions spéciales à prendre par l'utilisateur

Précautions particulières: Aucun connu.

Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC

Transport en vrac: Pas pertinent.

15. INFORMATIONS SUR LA RÉGLAMENTATION

Réglementation relative à la sécurité, à la santé et à l'environnement applicable au produit

Dispositions particulières: LIS : Tous les substances chimiques du produit sont soit sur la liste LIS, soit en sont exemptés.

Législations nationales : Règlement sur les produits dangereux, avec modifications.
Loi canadienne sur la protection de l'environnement, La Liste intérieure des substances (LIS): Guide du déclarant, avec modifications.
British Columbia: "Occupational Exposure Limits for Chemical Substances, Occupational Health and Safety Regulation 296/97", avec modifications (2015).
Ontario: "Control of Exposure to Biological or Chemical Agents R.R.O. 1990, Reg. 833", avec modifications (2016).
Quebec: Règlement sur la santé et la sécurité du travail, avec modifications (2013-12-13).
Alberta: Occupational Health and Safety Code 2009.
U.S. Department of health and human services: 2011 - Report on Carcinogens - 12th Edition.
Centre Internationale de Recherche sur le Cancer (CIRC): Monographies du CIRC sur l'Evaluation des Risques de Cancérogénicité pour l'Homme. Lyon: CIRC Organisation mondiale de la Santé.

16. AUTRES INFORMATIONS

L'utilisateur doit être instruit dans l'exécution du travail et connaître le contenu de cette fiche.

Les rubriques suivantes ont été révisées ou contiennent des informations nouvelles : 1, 8.
Les (*) indiquent les modifications comparées avec la version antérieure.

Approuvées par DHI.

Allan Vorup

Abréviations et acronymes utilisés dans la fiche de données de sécurité :	PBT = persistant, bioaccumulatif et toxique. vPvB = très persistant et fortement bioaccumulatif.
Autres informations:	Classification selon le SIMDUT 2015: Méthode de calcul.

Les informations contenues dans cette fiche de sécurité sont basées sur l'état actuel de nos connaissances sur le produit concerné, à la date d'établissement de la fiche. Elles présupposent une manipulation adéquate de ce produit dans les conditions normales et conformément à l'usage spécifié sur l'emballage ou dans d'autres documentations techniques appropriées. Toute autre utilisation du produit, y compris en combinaison avec un autre produit ou un autre procédé, s'effectue sous la seule responsabilité de l'utilisateur.

Préparée par DHI - Environment and Toxicology, Agern Allé 5, DK-2970 Hørsholm, Denmark.
www.dhigroup.com.